



E X T R A I T

DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-SUR-MOUDON

Présidence : M Crausaz Frédéric, Président

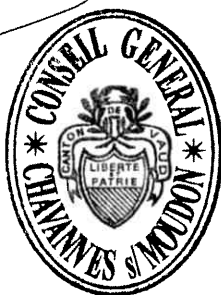
Dans sa séance du 3 novembre 2009, le Conseil général de Chavannes-sur-Moudon ouï les éléments apportés aux différents sujets :

D é c i d e

- D'accepter l'étude pour la recherche d'eau.
- D'accepter le projet de modification du chauffage de la grande salle.
- D'accepter le budget 2010 tel que présenté.
- D'autoriser la municipalité à acheter des parts sociales dans la nouvelle fromagerie.
- D'accepter le préavis municipal n° 01/2009 portant sur la suppressions de l'impôt sur les donations et successions.
- D'accepter l'augmentation du taux d'imposition à 78 points.
- D'accepter le préavis municipal n° 02/2009 portant sur l'adhésion au groupement forestier du Jorat.
- D'accepter la modification des statuts de l'EVMC suite à la fusion entre Vuarmarens et Esmonts.
- D'accepter la proposition du bureau de nommer une commission de recours en matière de finances lors de la prochaine législature.

Ainsi délibéré en séance du : 3 novembre 2009

Le Président



La secrétaire.